

Réaliser les techniques de maquillage permanent

RS6473 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	336t
Formacode(s)	42052, 42034
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	21/12/2023
Date d'échéance	21/12/2025

Certificateur(s)

CELINE · SIRET : 79394338200028

Partenaires habilités

12 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 12 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
DERMO PERFORMANCE	87910755500010	Former et organiser l'évaluation
HILLS ACADEMY	94824433000023	Former et organiser l'évaluation
IMARA INSTITUT	83889431900022	Former et organiser l'évaluation
KEJANA	88530829600023	Former et organiser l'évaluation
LC2F	93483176900013	Former et organiser l'évaluation
MAISON EMERAUDE	88766440700020	Former et organiser l'évaluation
MAYA ACADEMY	94933331400019	Former et organiser l'évaluation
MBE FORMATION	89931220100028	Former et organiser l'évaluation
PRESTIGE INSTITUT	79042222400010	Former et organiser l'évaluation
SADIA ESTHETIQUE	88462391900021	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 12 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs6473-realiser-les-techniques-de-maquillage-permanent/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification de compétences en maquillage permanent est accessible aux professionnels, indépendants et salariés, du secteur de la beauté et de l'esthétique (esthéticiens, socio-esthéticiens, visagiste en esthétique, maquilleurs beauté, praticiens

en maquillage permanent, technicien.ne en prothèse cilaire) ayant réalisés une formation hygiène et salubrité et permet aux professionnels d'exercer leur activité au sein :

- De centres dédiés au maquillage permanent et / ou à la beauté du regard
- D'institut de beauté
- De salons de coiffure
- De salons de tatouage
- De salons de soins esthétiques

- De structures médicalisées
- De centres de remise en forme, spa, centres de formations

La certification de compétences en maquillage permanent valide les compétences de professionnels capables de réaliser les techniques de maquillage permanent des sourcils, des yeux et/ou des lèvres, et de rehaussement de cils et sourcils.

Cette certification s'inscrit dans une démarche de reconnaissance des compétences spécifiques devant être maîtrisées afin de pouvoir proposer et réaliser des prestations de qualité professionnelle. Aussi, depuis le 4 janvier 2022, l'UE a adopté une nouvelle réglementation pour mieux protéger la santé et l'environnement contre les dangers liés à l'utilisation de substances chimiques (REACH). Afin de répondre à ces nouvelles exigences, les professionnels doivent appliquer de nouveaux modes opératoires visant à limiter l'impact de leurs prestations sur l'environnement et ainsi s'engager dans une démarche Eco-responsable.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

C.1 Développer une prestation de maquillage permanent en adaptant son offre et la gestion commerciale afin de garantir une rentabilité de l'activité

C.2 Identifier les attentes du client en lui posant des questions sur ses envies afin de définir la technique appropriée

C.3 Réaliser une observation de la peau en analysant visuellement celle-ci, afin d'évaluer la faisabilité de la pigmentation esthétique des sourcils, des paupières, des lèvres et/ou du rehaussement de cils et sourcils

C.4 Questionner le client sur ses antécédents médicaux et potentiels handicaps, en respectant la vie privée de celui-ci, afin de définir le type d'intervention, les outils et les produits adaptés et d'assurer ainsi la sécurité du client

C.5 Désinfecter la zone du corps à traiter en respectant les règles d'hygiène en vigueur et le type de peau du client, dans le but d'éliminer les bactéries et obtenir un champ d'action sain?

?C.6 Sélectionner les pigments et/ou produits par rapport à la peau et à la législation grâce au tracé préparatoire afin d'obtenir les effets souhaités et l'approbation du client

?C.7 Réaliser une restructuration des sourcils en appliquant une méthode manuelle ou avec un démographe afin de les densifier et obtenir une symétrie?

?C.8 Réaliser une intensification ciliaire à l'aide de la dermopigmentation ou de la technique de rehaussement/teinture de cils dans le but d'obtenir du volume?

?C.9 Réaliser une coloration des lèvres et un effet 3D à l'aide d'un démographe pour obtenir du volume et une symétrie labiale?

?C.10 Renseigner le client sur les suites de la technique mise en oeuvre en expliquant le protocole de soin, d'hygiène et d'entretien à respecter après l'intervention afin de prévenir des risques d'infections et/ou comportement non adapté?

?C.11 Assurer le suivi post intervention en planifiant avec le client des rendez-vous afin d'effectuer des interventions de finalisation et/ou d'entretien

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La certification de compétences en maquillage permanent est accessible à toute personne ayant réalisé la formation « hygiène et salubrité publique ».

Le déroulement des examens sera aménagé en adéquation avec le handicap identifié avant l'entrée en formation et selon le poste de travail que le candidat peut être amené à rencontrer dans sa vie professionnelle.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

La certification ne peut pas être validée partiellement.

Les candidats doivent remplir à minima 80% des critères d'évaluation pour obtenir la certification.

Un niveau insuffisant des compétences C.4 et/ou C.5 invalide la certification et la mise en situation est suspendue.

C'est à dire que tous les critères d'évaluation de ces compétences doivent être appliqués.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Chaque jury est composé de 2 personnes :

- Un gérant d'institut de beauté

- Un professionnel exerçant sur la beauté du regard et le maquillage permanent

Une session d'examen peut être composée d'un ou plusieurs jurys pouvant évaluer une ou plusieurs épreuves.

100% des membres du jury est donc composé de professionnels en exercice et indépendants de l'organisme de formation n'ayant aucun lien avec les candidats.

Base légale

Date de décision	21/12/2023
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	21/12/2025
Date de dernière délivrance possible	21/06/2026

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://celine-academy.com/products/formation-maquillage-permanent-strasbourg>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6473/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	524
Parcours menés à terme	523
Taux d'achèvement	100 %
Période	06/2024 – 01/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	547
Montant total engagé	1 103 275 €
Coût moyen par dossier	2 017 €
Durée moyenne	43 h
Période	06/2024 – 12/2025
France compétences	94 %
Reste à charge titulaire	6 %
France Travail	0 %
Entreprise	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.